

BIOSÉCURITÉ

PESTE PORCINE AFRICAINE

Protégez vos porcs et ceux des autres

Vous êtes éleveur de porcs et vous transportez vous-même vos animaux



Le transport des porcs ou porcelets doit être réalisé dans un véhicule (bétailière ou remorque) nettoyé et désinfecté et conçu à cet effet (pas d'oxydation des surfaces métalliques, pas de surfaces détériorées).

Après tout transport, vous devez



NETTOYER ET DÉSINFECTER VOTRE VÉHICULE

Immédiatement après le déchargement des animaux à l'abattoir ou sur votre exploitation, **vous devez***:

À l'abattoir

- Utiliser les équipements prévus au niveau de la station de nettoyage et de désinfection et respecter les consignes du responsable de l'abattoir.
- Ne pas quitter l'enceinte de l'abattoir sans avoir réalisé des opérations de nettoyage et de désinfection.
- Signaler les éventuels dysfonctionnements au niveau des équipements mis à disposition, au responsable de l'abattoir ou aux services d'inspection vétérinaire.

Dans votre exploitation

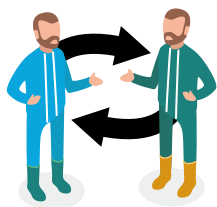
- Effectuer un pré lavage à l'eau en éliminant les souillures ;
- Nettoyer à l'eau chaude avec un détergent et avec une action mécanique (pression, brosse...) ;
- Rincer ;
- Désinfecter toutes les surfaces avec un désinfectant à **action virucide**.

*Arrêté du 29 avril 2019 relatif aux mesures de prévention de la propagation des dangers sanitaires réglementés via le transport par véhicules routiers de suidés vivants



Le virus de la PPA est très résistant. Il peut être transporté par un véhicule : un nettoyage rigoureux puis une désinfection sont nécessaires pour éliminer le virus et empêcher sa propagation.

Avant le transport :



**Mettre une tenue et des bottes spécifiques
qui ne doivent jamais être utilisées
dans la zone d'élevage.**

Lors de chaque transport :

**Noter sur un registre (carnet, feuille...)
conservé dans votre véhicule :**



Heure, date et adresses
de chargement et de
déchargement des porcs

Le nombre et le type d'animaux
embarqués et déchargés

Le date et adresse du lieu
de nettoyage et désinfection

Le résultat du contrôle visuel
de la qualité du nettoyage

• 20 mars 2022 8h30 :
15 porcs chargés à l'EARL DUCHEMIN,
la ville blanche, MIRANNE

• 15 porcs livrés à 10h à l'abattoir DUPONT SARL,
ZI des lilas, MAURANVILLE

• Véhicule nettoyé et désinfecté, le 20 mars 2022 à 10h30
à l'abattoir DUPONT SARL, ZI des lilas, MAURANVILLE

• Contrôle du nettoyage réalisé sur parois,
sol de la remorque, garde-boues, bâche.

Favorable


~~Défavorable~~




Les éléments listés ci-dessus peuvent également être
renseignés dans l'application PigConnect.

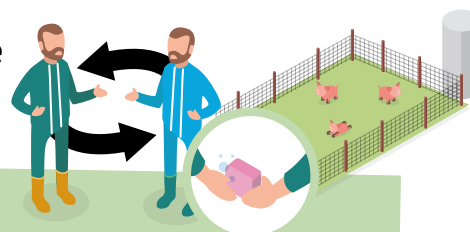
Après chaque opération de nettoyage et désinfection et avant tout autre transport, vous devez :



 Vérifier que votre véhicule est propre par un contrôle visuel.

 Enregistrer le résultat de ce contrôle visuel, la date des opérations
de nettoyage et désinfection, le lieu de réalisation.

Avant toute nouvelle entrée dans la zone d'élevage :



**Passer par le sas sanitaire,
se laver les mains, changer de tenue et de bottes.**